



Réouverture de la chute à déchets : 1er mars 2021

Projet pilote au 2270, rue Duff Court : nous avons réalisé des travaux sur la chute à déchets :

- Les vidoirs (trappes) ont été agrandis le plus possible en fonction de l'ouverture de la chute à déchets.
- L'ouverture du vidoir a changé : dorénavant, elle se fait de gauche à droite.

Si la gestion des déchets s'améliore dans ce bâtiment, le projet sera étendu aux autres adresses des habitations Place Lachine.



Impliquez-vous

ce que vous devez faire

- Utilisez des petits sacs blancs de 25 litres pour jeter vos déchets dans la chute. Ci-joints dans l'enveloppe deux sacs à titre d'exemple.
- Apportez votre recyclage (carton, papier, etc.) dans les bacs situés au sous-sol.

Pourquoi ces travaux ont-ils été réalisés?

Depuis quelques années, nous travaillons avec vous et des organismes comme le GRAME et le Coviq pour améliorer la gestion des déchets et du recyclage dans vos habitations. Si ce n'est pas géré correctement, cela entraîne des problèmes de propreté, et parfois, de vermine, ce que l'OMHM souhaite éviter dans ses immeubles.



Actions réalisées en 2019 et 2020

Activités de sensibilisation, avec les résidants, au recyclage et au bon usage des installations actuelles : 2 porte-à-porte (mai et novembre 2019), 3 kiosques d'information, 1 atelier auprès des jeunes, des envois postaux à tous les résidants et des affiches dans les immeubles;

Consultation auprès des résidants en août 2019; cerner les problèmes et proposer des améliorations aux installations actuelles. Les employés qui travaillent dans votre immeuble ont été également consultés;

Nettoyage avec les résidants des terrains (28 mai 2019) et à l'intérieur des immeubles (12 septembre 2019) pour encourager le maintien de la propreté;

Observations régulières de la qualité du tri des déchets et de l'amélioration de la propreté des lieux au fil du temps;

Recommandation du meilleur aménagement possible pour la gestion des déchets et du recyclage à la suite des consultations et des observations réalisées par le GRAME.

Peinture des cages d'escalier.

Principaux constats issus des consultations :

Vous pourriez **recycler davantage** et ainsi diminuer votre quantité de déchets.

Savoir ce qui peut être recyclé n'est pas facile, mais en quelques mots voici ce qui peut être recyclé : métal, verre, plastique, carton, papier, c'est tout!

Il faut utiliser des **sacs de 25 litres** pour ne pas bloquer la chute à déchets. Nous avons constaté que certains sacs pour les déchets étaient trop gros.

Plusieurs mentionnaient que la trappe des chutes à déchets était trop petite.

Les accès au sous-sol ne sont pas pratiques pour tous (horaire, sentiment de sécurité, mobilité).

Certaines personnes laissent leurs déchets à des endroits qui ne sont pas prévus pour cela. Ils créent ainsi des dépôts sauvages qui nuisent à la propreté des lieux. L'OMHM pourrait mieux sensibiliser ces personnes à la bonne gestion de leurs déchets, par respect pour tous ceux et celles qui respectent les consignes.



Propositions retenues :

Phase 1 :

- Travaux d'agrandissement des trappes des chutes à déchets au 2270, rue Duff Court (Fait);
- Diverses activités de sensibilisation (en cours);

Phase 2 :

- Analyse des améliorations dans la gestion des déchets au printemps 2021.
- Réalisation d'une étude pour vérifier si nous pouvons aménager les locaux de recyclage au rez-de-chaussée selon les nouvelles normes du bâtiment.
- Si une amélioration de la gestion des déchets est constatée, les vidoirs (trappes) des chutes à déchets dans les autres bâtiments seront agrandis.

Merci pour votre patience et votre collaboration !

Des questions concernant le chantier ?

DANIELLE LACROIX

Organisatrice communautaire | 514 868-5841 | danielle.lacroix@omhm.qc.ca

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

GRAME

Groupes de recommandations et d'actions
pour un meilleur environnement.

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



SCHL CMHC

Société
d'habitation
Québec

Habitations Place Lachine (2270, rue Duff Court)

Collecte des matières résiduelles

RECYCLAGE



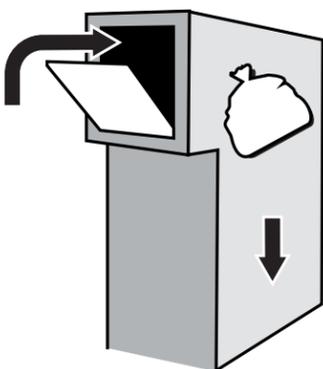
RINCEZ ET
JETEZ EN VRAC SVP

Au sous-sol



En tout temps

DÉCHETS



En tout temps

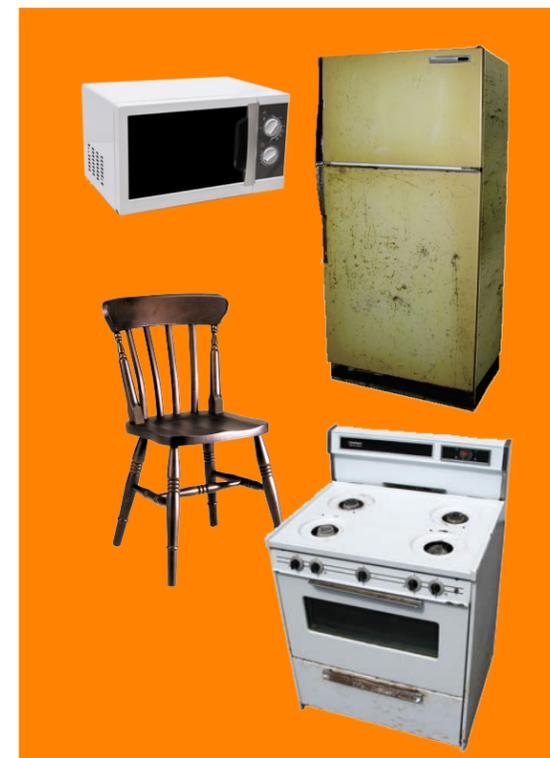
OBJETS VOLUMINEUX REMBOURRÉS



En bordure de rue

Mardi
avant 7 h

ÉLECTROMÉNAGERS ET MOBILIERS



En bordure de rue

Premier mardi du
mois avant 7 h

APPAREILS ÉLECTRONIQUES ET RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX



C'EST GRATUIT

Écocentre
LaSalle
7272, rue Saint-
Patrick

(entre Senkus et Léger)

Tél. 514 872-0384
Attention : Apportez une
pièce d'identité et une
preuve de résidence



En cas de doute, communiquez avec la Ville de Montréal en composant le 311.

N'oubliez pas que l'arrondissement pourrait vous remettre une amende de minimum 200 \$ plus les frais, si vous ne respectez pas les consignes mentionnées.



Office municipal
d'habitation
de Montréal